



# Info ou intox ? n°3

Luc Nueffer commente et corrige le premier tract de propagande de Bernard Hanser, « Ce qu'ensemble nous avons fait »

## Hanser : 2 beaux tracts en couleurs SVP !

Le « camarade » Hanser vient enfin de se lancer dans la campagne électorale en diffusant 2 tracts.

- Le premier tract présente sa liste « renouvelée » qui contient seulement 9 conseillers municipaux sortants sur 25 initiaux ( dont 1 adjoint sur les 9 sortants ! ) De l'avis des observateurs issus d'horizons divers, cela montre une division politique et une insatisfaction au niveau du vécu des anciens membres de la majorité.

(Nous avions abordé cela dans notre premier numéro d'Info ou Intox).



- Le deuxième tract intitulé « **Ce qu'ensemble nous avons fait** » doit être analysé et corrigé. C'est ce que nous faisons ci-dessous. Mais n'attendez pas de nous une critique systématique car l'équipe sortante a géré d'une manière courante et sans erreurs la petite gestion : arrosage, nettoyage des rues, chauffage des écoles, mises aux normes de sécurité des bâtiments, « rustines » de bitume et de graviers ici ou là, tailles des arbres, paiements des salaires, fournisseurs et emprunts,... De plus elle n'a pas lésiné pour les jumelages et les fêtes...

## Une confiance massive ?

$\frac{1}{2}$  M.Hanser prétend avoir eu « la confiance massive des Rixheimois en 2001 » ! En fait, ce ne sont pas 85 %, 75 % ou même 65% des électeurs qui l'ont soutenu, mais 50,5 % soit 1 **50,5 %** personne sur 2. Peut-on appeler cela, confiance massive ?

## La manne céleste existe : C'est la fameuse piscine à 0 €, tombée du ciel ... Merci Saint Bernard !

Ce complexe nautique est une belle et nécessaire réalisation dont la fréquentation est un succès. Il est géré par l'intercommunalité (CCIN). M.Hanser dit apparemment la vérité pour les points précités.

A-t-il vraiment coûté 0 € à Rixheim, comme l'affirme M. Hanser ? Notre réponse est : oui, mais ! Et tout le « secret » de la réponse réside dans le « mais ».

En adhérant à l'intercommunalité de la CCIN, la commune de Rixheim a renoncé à percevoir la Taxe Professionnelle payée par les industriels, artisans et commerçants de Rixheim (plusieurs millions d'Euros par an). Mais en contre-partie, l'intercommunalité de la CCIN devait construire la piscine à ses frais et en assurer la gestion. Dans cette approche, M. Hanser a dit la vérité, en terme de comptabilité, mais la vérité autre est ailleurs...

Certains pourraient penser qu'ils ne sont pas concernés par cette ponction fiscale puisqu'ils ne payent pas de Taxe Professionnelle. Ils se trompent fortement. Pourquoi ? Tout en ayant perdu une partie importante de ses entrées d'argent que lui conférait la Taxe Professionnelle, la Ville a quasiment maintenu « son train de vie » et il lui fallait donc compenser cela par de nouvelles entrées d'argent. Ce n'est pas par les taxes sur des panneaux publicitaires ou celle de l'électricité livrée par EDF ou encore avec l'aide



de l'Etat que cet argent manquant a été obtenu. C'est dans la poche des Rixheimois qu'il a été prélevé. La Taxe Foncière (payée par les propriétaires) a augmenté plus que l'inflation. La Taxe Habitation (payée par l'occupant du logement ou de la maison) a augmenté sur 6 ans de 60% en moyenne. De cela, M. Hanser oublie d'en parler et focalise votre attention uniquement sur l'endettement de la commune qui d'ailleurs a été aussi partiellement remboursé par ces fortes augmentations des taxes payées par les foyers. Heureusement « Rixheim & Vous » et d'autres ont dénoncé cette méthode.

## Les bassins d'orages construits par M. Hanser ou par le SIVOM ?

Nous sommes étonnés de constater que M. Hanser puisse abuser à ce point l'opinion en faisant croire que c'est la ville de Rixheim et donc « sa municipalité » qui a réalisé ces bassins indispensables pour la sécurité des personnes et des biens. Tout le monde sait que c'est le SIVOM qui a payé ces travaux forts onéreux. La Ville a juste acheté le terrain agricole. Voilà la vérité rétablie. A ce sujet, nous rendons hommage à l'adjoint Kieffer qui a su convaincre les agriculteurs de « mettre en herbe » les pentes des collines afin de retenir au mieux les eaux de pluie. ( M.Kieffer ne fait plus partie du « millésime 2008 » de la liste Hanser. L'histoire locale démontre que M.Hanser se sépare sans vergogne des « penseurs-réalisateurs » et conserve volontiers autour de lui une cour, non pas de philosophes, de savants et d'artistes mais de joyeux drilles, hélas souvent sans « Vision »).

## La Passerelle, un outil utile, mais la gestion Hanser en a multiplié le coût par 2.

Il est indéniable que ce pôle socioculturel est indispensable et répond pleinement aux besoins de la population. Le revers de la médaille c'est que la réalisation a coûté 2 fois plus que prévu. Patricia Kliber, actuellement en 4<sup>e</sup> place sur la liste de M Hanser, critiquait cela dans un tract intitulé « Le véritable bilan 2000-2003 de Bernard Hanser » qu'elle avait diffusé en janvier 2003 sous l'égide de l'association des Citoyens et Contribuables de Rixheim. (Voir dans le cadre ci-dessous).

### 28 novembre 2002 : Malchance pour le Trèfle à 4 feuilles : son prix a plus que doublé en 2 ans...

En 2000, « la majorité Hanser » estimait que la rénovation-construction du complexe socioculturel *Le Trèfle* ne coûterait que 23 MF (millions de Francs), soit 3,5 M€ (Millions d'Euros). Cette même majorité estimait aussi que seulement 13 MF, soit 2,0 M€ devaient être à la charge de la commune.

Le 28 novembre 2002, M. Hanser déclare à la presse que le coût global actuel est de 57 MF (8,6 M€) dont 29 MF (4,4 M€) à la charge de la commune. En deux ans et demi, le coût global a été multiplié par 2,5. Quant à « l'addition » pour notre commune de Rixheim, elle devient « salée ». Elle est multipliée par 2,3. On passe de 1,9 M€ à 4,4 M€ !

Quel artisan, quel commerçant, quel industriel, quel gestionnaire accepterait un tel dérapage financier ? A Rixheim, dans le club Hanser, « quand il n'y a plus d'argent, il y en a quand même, il suffit d'augmenter les impôts locaux... ».

En 2008, certains évoquent un prix global de 65 millions de F soit près de 10 millions d'Euros pour l'ensemble des collectivités qui ont mis la main à la poche. Pour la commune de Rixheim, l'addition serait de 5 millions d'Euros voire plus. Nous sommes donc très loin des 13 millions de Francs soit 2,0 millions d'Euros annoncés fin 2000 par M. Hanser.

Qu'il y ait une augmentation des coûts de 4% par an, admettons, mais, calculons ensemble pour 8 ans :

2,0 millions d'Euros x 1,04 x 1,04 x 1,04 x 1,04 x 1,04 x 1,04 x 1,04 x 1,04 « ne font que » 2,73 millions d'Euros.

Nous en sommes loin avec 5 millions d'Euros aujourd'hui.

**On peut confirmer que Mme Kliber avait déjà raison en 2003 lorsqu'elle évoquait un dérapage financier. Pour nous, cela est clair : M. Hanser a une mauvaise vision à terme et gère mal la commune.**

## Aménagements urbains selon la méthode Hanser : 1. réalisation – 2. réflexion.

M. Hanser se targue d'avoir réalisé la Grand'rue, la place de la Jumenterie, la rue de Habsheim et la rue des Pierres, etc. Ces aménagements étaient attendus depuis de nombreuses années. (Certaines études datent de 1994). Ces réalisations auraient été parfaites si une consultation générale (riverains et oppositions) avait été mise en place d'une part et si la municipalité n'avait pas cédé à la pression électorale (intérêt particulier-démagogie financière) d'autre part.

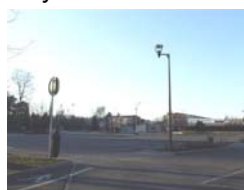
Ainsi la Grand'rue aurait pu être mise en sens unique avec un stationnement en épis et avec une mise en terre de tous les câbles électriques et téléphoniques. Comme cela est d'usage lorsqu'on est sérieux et que l'on a le souci de la réussite esthétique.



La rue de Habsheim (photo à droite) a bien été aménagée mais les câbles électriques (des réseaux EDF et téléphone) longent toujours cette rue. Ils sont accrochés sur des poteaux en bois. Il est de même de la rue des Pierres (photos à gauche) ou un lampadaire a même été installé dans l'axe d'un passage piéton donnant sur un trottoir de 50 cm de largeur et qui est non adapté aux poussettes et aux personnes ayant une mobilité réduite.



Tout en conservant le principe d'une aire de stationnement, la place de la Jumenterie aurait pu devenir une place pour des manifestations publiques grâce à un autre aménagement des espaces. Mais M. Hanser devait-il considérer encore une fois avoir le monopôle de la pensée !?



**Les insuffisances de réflexion, de consultation, d'organisation et de suivi, couplées à un intérêt limité pour l'animation culturelle de la ville et de l'amélioration du cadre de vie (esthétisme) sont les caractéristiques de la déplorable gestion de M. Hanser.**

## Les transports en commun améliorés grâce à M. Hanser ?



Le tramway roule et c'est donc plus de bus disponibles pour Rixheim et ailleurs...

Dans son bilan, M. Hanser écrit que « les transports publics (Soléa) desservent davantage les rues avec des fréquences rapprochées ». Cette affirmation est 100 % vraie. Mais la vraie vérité, la vraie cause c'est que Soléa (ex-Tram) a mis en place 2 lignes de Tramway à Mulhouse et que sa flotte d'autobus s'est ainsi libérée pour d'autres lignes. Rixheim et d'autres communes bénéficient donc de meilleures dessertes. D'autre part, il faut savoir que le réseau d'autobus est géré par le SITRAM (Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Mulhousienne) et non par M. Hanser ! Nous sommes encore une fois face à une amplification des actions de M. Hanser et de son conseiller en communication électorale. N'est-ce pas un peu « gros » tout cela ?



Le tramway « libère » les bus...

# Attention prudence : Explications pour la rubrique mensonges de M. Hanser.

## Mise en garde / Note technique d'information.

Grâce à des techniques de communication « subliminales », les publicistes et communicateurs savent donner une connotation négative à un message ou à une personne en écrivant en rouge et jaune sur un fond noir. C'est un procédé de manipulation utilisant un choix de couleurs associées qui ont dans l'inconscient des personnes culturellement issues de l'espace judéo-chrétien une connotation « diabolique » donc négative.

Est-ce donc un hasard si les critiques de M.Hanser envers M. Becht sont écrites en rouge et jaune sur fond noir ?

Si ce n'est pas le hasard, nous nous interrogeons déjà sur la « qualité » de la campagne électorale à venir...

Certains au « bord du précipice » seraient donc prêts à tout ?

## Souvenir de 2001 : Pour « rigoler tristement... »

Pour « rigoler tristement », excusez du paradoxe, nous rappelons le deuxième tour des élections de 2001 où M.Hanser avait fait « passer » par divers moyens les « images » suivantes :

### 1. Becht = maire cannabis

Or, M.Becht n'a jamais été vu en train de fumer des cigarettes, la pipe ou toute autre substance. De plus, il n'a jamais pris position pour la libéralisation des drogues fussent-elles même douces. D'ailleurs ce sujet n'a rien à voir avec la gestion communale. Tout mélanger et créer la confusion n'est-ce pas un peu « gros » ?

### 2. Avec Becht, ce sont 1000 logements sociaux.

Or, M.Becht et d'autres personnes de l'opposition se sont clairement opposés non pas à la construction de logements sociaux mais à leur nombre, à leur taille et à leurs emplacements dont certains étaient démentiels.

Alors, M. Hanser toujours donneur de leçon ?

### 3. Avec Becht, c'est Bockel à la Commanderie.

Or, c'est bien M.Hanser qui a confié à la presse son désir d'un rapprochement avec la CAMSA, donc Mulhouse, au grand étonnement de ses collègues de l'intercommunalité de la CCIN. Après son « coup fumant » M.Hanser est parti, on ne sait où, puisqu'il fut injoignable. Il a laissé son « bébé » à sa 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme Reibel, qui contactée par la presse, s'est exprimée en toute honnêteté en disant qu'il s'agissait du point de vue personnel de M.Hanser et non de celui de la municipalité de Rixheim. De retour, M.Hanser limoge sa première adjointe qui n'a pas su faire preuve selon notre « baron local » de solidarité envers lui-même le chef-maire ! (\*)

Mais doit-on faire preuve de solidarité et d'allégeance envers une personne qui livre à la presse une idée qui lui passe par la tête sans comprendre et calculer la portée de ses propos ?

(\*) Les DNA et l'Alsace ont publié des articles à ce sujet.



**1000 HLM  
à Rixheim  
= mensonge**

En fait c'est M.Hanser qui voulait un rapprochement entre



Rixheim

et



Mulhouse

## Analogie de comportement et de manipulation :

**Constatant que les derniers comportements et propos de la campagne électorale de M.Hanser en 2001 étaient franchement abusifs et destinés à faire peur, aujourd'hui les écrits de M.Hanser ne méritent-ils pas d'être examinés avec prudence ? Voici nos commentaires sur les nouvelles affirmations de M.Hanser !**

### 1. Les indemnités des élus : M. Hanser ne montre qu'une facette de la vérité...

Les indemnités des élus sont normales et légales. Elles sont définies par les textes qui cadrent les montants maxima à percevoir pour l'ensemble des élus d'une même commune. La répartition entre le maire, les adjoints et les conseillers délégués est dans une certaine mesure à définir entre les membres de la majorité sur proposition du maire. Le conseil municipal valide par vote majoritaire.

D'après notre lecture d'un jugement du tribunal administratif qui nous été communiqué, tout laisse à penser que notre maire a commis une erreur administrative en octroyant des délégations mal définies et que le tribunal a invalidé ces délégations. De ce fait, les indemnités déjà perçues par les membres de la majorité n'auraient pas du l'être et une partie des membres de la majorité a du restituer les indemnités indues. Habile renard, notre Maire a transformé « sa légèreté administrative » en « acharnement judiciaire\* » de la part de M. Becht.

Commune  
+ CCIN  
+ SIZIRM  
+ SIFAM  
+ SIHE  
+ SIE  
+ SITRAM  
+ SIVOM  
+ SIRIHS

=

€

\* Voir les DNA compte rendu du conseil municipal du 30.03.2005

## 1 bis. Indemnités des élus.

Pour la petite histoire, notre groupe Rixheim&Vous avait indiqué dans sa rubrique « tribune libre » du bulletin municipal le montant total des indemnités que percevait notre maire et les adjoints.

Hélas, notre maire, « chancre de la transparence » le supprima.

Nous avons protesté contre cet abus de pouvoir.

La presse ne s'est pas privée pour relater cet événement typiquement Rixheim-Hansérien.



Ci-contre l'Alsace du 06.11.2004

## Luc Nueffer « censuré » 06.11.2004

Le conseiller municipal Luc Nueffer écrit au maire de Rixheim Bernard Hanser pour se plaindre d'une « censure » dans le dernier bulletin municipal *Réussir Rixheim*. Dans cette publication, « les groupes politiques ont la possibilité d'insérer un texte de leur choix qui commente la gestion communale, indique Luc Nueffer dans sa lettre. Le texte du groupe "Rixheim et vous" a été censuré deux fois, sans motif. »

Luc Nueffer donne les détails de la « censure » qui le frappe : sa tribune libre, indique-t-il, « exprimait des réserves concernant le projet immobilier du centre ville » et « a vu les noms des personnes du "consortium immobilier local", qui en sont partie prenante, être supprimés dans les pages de *Réussir Rixheim* ; alors que le conseiller « estimait utile de les citer » par

leurs noms. Lors du dernier conseil, Luc Nueffer avait déjà exprimé ces réserves.

En deuxième point, le texte de "Rixheim et vous" se félicitait de la publication des montants des indemnités du maire et des adjoints, qu'il publiait en incluant les indemnités liées aux structures intercommunales. Là aussi, les chiffres, rendus publics au dernier conseil municipal, ont été retirés du texte imprimé.

Luc Nueffer indique qu'il verra « ultérieurement les suites à donner » à ce nouveau désaccord public, qu'il qualifie de « dérapage », d'« écart à la déontologie républicaine et au règlement du conseil municipal », ainsi que d'« agression ». Des arguments à ce propos seront certainement échangés lors du conseil municipal de lundi. ☺

Eau

mg/l

Ca++

Mg++

Cl-

Fe+++

Dureté

Atrazine

pH

## 2. Qualité de l'eau :

**M. Hanser, « le modeste », tronque la vérité en prétendant abusivement qu'il a tout fait...**

La semi-victoire de l'eau a été obtenue par la conjugaison convergente de diverses forces associatives, citoyennes et administratives.

Nous citerons pour les associations : ACQUAE d'abord et l'association pour l'amélioration du cadre de vie « Espoir Rixheim » ensuite. Elles ont diffusé des tracts et donné des conférences de presse relayées par l'Alsace, les DNA, les TV et radios locales. L'Etat via le Préfet a pris conscience du mécontentement justifié de la population.

Pour les groupes politiques locaux, nous citerons : Rixheim Vivre Ensemble, Rixheim Pluriel, Rixheim et Vous (tous 3 de l'opposition locale) et enfin le groupe majoritaire du maire, Réussir Rixheim, qui a pris le train en marche...

L'action en justice victorieuse d'ACQUAE contre la SAUR a été aussi un facteur de prise conscience des habitants et donc de « pression citoyenne ».

Enfin, si notre maire et 2 de ses adjoints ont bien voté au SIE (Syndicat Intercommunal de l'Eau) pour un raccordement au réseau mulhousien, les 9 représentants d'Habsheim, Zimmersheim et Eschentzwiller se sont abstenus.

La validation légale du raccordement est la conséquence du vote du syndicat de l'eau 3 voix pour et 9 abstentions. Ces 9 dernières sont la conséquence d'une certaine « pression » de l'Etat sur les élus de ces 3 communes qui voulaient voter contre. Autrement, le raccordement n'aurait jamais été voté puis réalisé.

## Coût des vœux du maire: Quatre mois pour savoir

●●● Jean-Luc Muhlenbach considère que la municipalité de Rixheim a un train de vie dispendieux. Pour étayer ses dires, il a demandé les factures des vœux du maire en 2004 et 2005. Au passage, il explique la procédure à suivre.

« Il existe une loi du 17 juillet 1978 qui précise que chaque citoyen peut accéder aux documents publics sauf rares exceptions (secret-défense, informa-

Rixheim. Ce passage est obligatoire.

- Le 22 août n'ayant toujours pas de réponse de la mairie, j'ai renouvelé ma demande...

- Le 2 septembre, n'ayant toujours aucune réponse de la mairie, j'ai effectué un recours au tribunal administratif de Strasbourg (dossier en 3 exemplaires) et qui jugera dans un délai allant de 1 à 6 mois environ.

- Le 7 septembre je reçois un courrier (date du 5 et expédié le 6) de M. le maire avec les factures de 2004 et 2005.

Extrait de l'article des DNA 21.09.2005

## 3. Le contrôle des factures et les frais de cérémonies. M.Hanser ne dit pas toute la vérité...

Notre maire M. Hanser critique M. Becht parce que celui-ci propose d'instaurer un contrôle public des factures et des élus. Sans rentrer dans le débat opposant ces 2 personnes, nous rappelons à notre maire qu'un de nos concitoyens lui avait demandé copie des factures liées à la réception des vœux du maire, ce que la loi autorise. Hélas, notre maire-candidat n'a pas cru devoir lui répondre dans un délai raisonnable et ce monsieur a écrit à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui a imposé au maire Hanser de donner copie des factures. Face à cet incident relaté par la presse, est-il si aberrant qu'un élu puisse envisager un contrôle public des factures ?

\* M. Muhlenbach a créé un site citoyen : Son adresse : <http://jmm68170.free.fr>

## M. Hanser pourquoi ignorez-vous C. Huber et B. Reibel ?

M. le maire-candidat, la lecture de vos tracts ne fait pas état de l'action politique d'opposition qu'exercent sévèrement contre vous Mmes Reibel et Huber. Leurs tracts différents dans la forme se rejoignent dans le fond. Elles considèrent arguments sérieux à l'appui que votre gestion est médiocre. Elles ont bien raison...

Est-ce par galanterie, par dédain, par machisme ou par stratégie que vous agissez ainsi ?

## Pour contacter Rixheim & Vous :



[luc.nueffer@libertysurf.fr](mailto:luc.nueffer@libertysurf.fr)